

**Application de l'ensemble  
des règles d'organisation et de fonctionnement,  
fixées par les Règlements de parquet de la Bourse**

Il est porté à la connaissance des collecteurs d'ordres et du public qu'en concertation avec l'ensemble des acteurs du marché, les restrictions appliquées depuis la reprise de la cotation le 7 mars 2011 et relatives aux prix des ordres à saisir et à leur validité seront levées à compter du lundi 25 avril 2011.